

MINUTERIE POUR DÉMARREUR À DISTANCE



Astroflex

MANUEL DE L'USAGER

Modèle RST-1



Conçue pour les
démarreurs à
distance
munis d'une
entrée
d'impulsion
négative

Fabriqué pour



Astroflex

CARACTÉRISTIQUES ET FONCTIONS



CARACTÉRISTIQUES

Alimentation	+12 V c.c.
Consommation de courant	14 mA
Signal de sortie	Impulsion négative (0,3 à 0,5 secondes)

FONCTIONS

- Minuterie à affichage 12 heures
- Tonalité de confirmation lors du réglage et du démarrage
- Huit groupes de démarrage programmables
- Compteur à rebours réglable de 1 - 99 minutes

RÉGLAGE DE L'HORLOGE

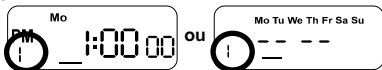
Appuyez sur la touche **"HORLOGE"** et maintenez-la enfoncée, puis appuyez sur la touche **"SEMAINE"** pour sélectionner le jour de la semaine; sur la touche **"HEURE"** pour régler l'heure; sur la touche **"MINUTE"** pour régler les minutes. La valeur de chaque sélection augmente d'une unité chaque fois que vous appuyez momentanément sur la touche correspondante. En maintenant la touche enfoncée plus d'une seconde, vous ferez augmenter la valeur à vitesse rapide. Relâchez la touche lorsque l'affichage montre la valeur désirée.

MODE D'AFFICHAGE DE L'HORLOGE

Pour retourner au mode d'affichage de l'horloge, il suffit d'appuyer sur la touche **"HORLOGE"**. L'affichage retourne alors au mode **"HORLOGE"** peu importe que l'on soit dans le mode **"PROGRAMMATION"** ou **"COMPTEUR À REBOURS"**.

PROGRAMMATION

Appuyez sur la touche **"RÉGLAGE"**. L'affichage montre alors la programmation actuelle ou, si aucune programmation n'a été effectuée, quatre traits.

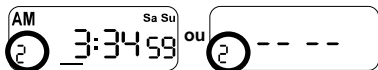


Le chiffre "1" correspond au premier groupe de programmation. Appuyez sur la touche **"SEMAINE"** pour sélectionner le jour de la semaine; sur la touche **"HEURE"** pour régler l'heure; sur la touche **"MINUTE"** pour régler les minutes. La valeur de chaque sélection augmente d'une unité chaque fois que vous appuyez momentanément sur la touche correspondante. En maintenant la touche enfoncée plus d'une seconde, vous ferez augmenter la valeur à vitesse rapide. Relâchez la touche lorsque l'affichage montre la valeur désirée.

Les “**JOURS**” peuvent être regroupés selon les quatre modes suivants :

journalier :	chaque jour (individuellement)
jours ouvrables :	du lundi au vendredi inclusivement
fin de semaine :	le samedi et le dimanche
hebdomadaire :	du dimanche au samedi inclusivement

Appuyer sur la touche “**RÉGLAGE**” à nouveau. L’affichage montre alors le deuxième groupe de programmation.

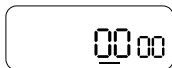


Le chiffre “2” indique le deuxième groupe de programmation.

Répétez le réglage pour chaque groupe de programmation.
Vous pouvez programmer jusqu’à huit groupes différents.

COMPTEUR À REBOURS

Le compteur à rebours vous permet d’effectuer une programmation rapide lorsque vous prévoyez revenir à votre véhicule en deçà de 99 minutes. Pour régler le compteur à rebours, appuyez sur la touche “**COMPTEUR À REBOURS**”; l’affichage montre alors :

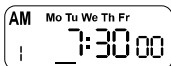


Si vous désirez régler le compteur à la programmation initiale, il suffit d’appuyer sur la touche “**ANNULE/RAPPEL**”. À ce moment, l’affichage indique le temps que vous aviez programmé précédemment. Si vous voulez modifier le réglage, appuyez plutôt sur la touche “**MINUTE**”. Le nombre de minutes diminue tant que vous maintenez la touche enfoncée. Relâchez la touche quand vous avez atteint la valeur désirée. Finalement, appuyez une fois de plus sur la touche “**COMPTEUR À REBOURS**” pour mettre le compteur en marche.

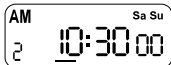
“ANNULE/RAPPEL”

Cette touche sert à annuler temporairement un ou plusieurs des huit groupes de programmation. Par exemple, la programmation peut être établie comme suit :

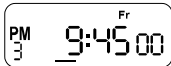
un groupe assure le démarrage du moteur les jours ouvrables;



un autre groupe pour les jours de fin de semaine;

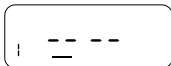


et un dernier groupe s'occupe des vendredis seulement.



Supposons maintenant que vous voulez conserver la programmation du groupe 2 (10 h 30 en fin de semaine) seulement pour une période indéterminée. Appuyez sur la touche “**RÉGLAGE**” pour sélectionner le groupe que vous désirez annuler, ensuite appuyez sur la touche “**ANNULE/RAPPEL**”. Ce groupe est alors annulé mais demeure toujours en mémoire et

l'affichage montre alors quatre traits.



Lorsque vous voulez rappeler ce groupe, il suffit de répéter l'opération précédente. L'affichage reprendra alors la sélection pré-programmée et ce groupe redeviendra actif.

UTILISATION DE LA MINUTERIE

Quand vous voulez que votre véhicule démarre selon la programmation que vous avez établie, il suffit d'appuyer sur la touche “**ON/OFF**” pour que le témoin rouge s'allume. Allumé, ce témoin confirme l'activation de la minuterie. Si vous désirez annuler toute la programmation y compris le compteur à rebours, il suffit d'appuyer sur la touche “**ON/OFF**” pour éteindre le témoin rouge.

GARANTIE

1. ASTROFLEX garantit à l'acheteur original le produit manufacturé contre tout défaut de main-d'oeuvre ou de matériel pour la période ci-après mentionnée.
2. Cette garantie exclut toute garantie légale, excepté naturellement les dispositions d'ordre public.
3. Cette garantie ne vaut qu'en faveur de l'acquéreur original; un acquéreur subséquent ne pourra pas s'en prévaloir.
4. Cette garantie est valable pour la durée du véhicule automobile sur lequel le produit a été installé à l'origine et s'il demeure installé sur ledit véhicule automobile, sauf en ce qui a trait aux composantes pour lesquelles une durée plus courte de garantie est prévue.
5. Si les conditions mentionnées aux paragraphes 3) et 4) sont réalisées, la garantie s'applique pour le module de contrôle du démarreur à distance.
6. Tout autre accessoire et outils (tel que transmetteur, commutateur, antenne, module RST-1, MultiTest, etc.) sont garantis pour une période d'un an à compter de la date du contrat d'achat, les piles ne faisant l'objet d'aucune garantie.
7. ASTROFLEX s'engage à réparer ou remplacer toute pièce ou le produit, selon ce qui est mentionné au paragraphe 5), sans frais au cours de la première et de la deuxième année du contrat et, selon ce qui est mentionné au paragraphe 6), sans frais au cours de la première année du contrat.
8. À compter de deux ans après la date du contrat, ASTROFLEX s'engage à réparer ce qui est décrit en 5) pour des frais limités à 30,00 \$ qui doivent accompagner le produit à réparer. Celui-ci sera retourné à l'acheteur port dû.
9. Si l'acquéreur est incapable de fournir une preuve d'achat, la garantie est limitée à deux ans à compter de la date du manufacturier tel que confirmé par le numéro de série du produit. L'acheteur de ce produit ASTROFLEX s'engage à retourner ce dernier pour le service de garantie, port payé, à l'adresse appropriée indiquée à la fin de ce document.

10. Cette garantie ne s'applique qu'au produit lui-même et ne s'applique pas aux dommages matériels autres qu'au produit lui-même.
11. ASTROFLEX ne donne aucune garantie, et quant au produit lui-même et contre les dommages que le produit pourrait causer, si l'une ou l'autre des conditions suivantes survient:
 - a) l'installation n'a pas été faite par l'installateur-distributeur, et selon les directives d'ASTROFLEX;
 - b) le produit a été accidenté après son installation;
 - c) l'acquéreur a fait du produit un usage abusif ou non conforme au guide de l'utilisateur;
 - d) l'acquéreur a réparé lui-même le produit ou fait réparer le produit chez une personne non autorisée par ASTROFLEX;
 - e) le produit a été réparé avec des pièces non autorisées par ASTROFLEX.
12. ASTROFLEX n'est pas responsable des frais engagés pour enlever ou réinstaller le produit.
13. La présente garantie constitue la seule garantie d'ASTROFLEX à l'égard de l'acquéreur original. Toute autre garantie est spécifiquement exclue, même la garantie légale, excepté naturellement les dispositions d'ordre public.

NOTE: Le fonctionnement, les spécifications et le design de nos produits sont sujets à changement sans préavis.



1164, Route 220
St-Éie d'Orford (Québec) Canada
JOB 250



516A Elm Street
Manchester, NH 03101
U.S.A.

